

Données statistiques 2025 sur l'immigration en France

Comme chaque année, le ministère de l'Intérieur publie les statistiques de l'immigration. On y trouve, notamment, la délivrance des premiers titres de séjour et leur renouvellement.

Premiers titres de séjour par motif

En 2025, 384.000 premiers titres de séjour ont été délivrés, en augmentation de 11% par rapport à 2024, une reprise après 4 années de ralentissement. On retrouve cette année le niveau de 2021 (382.000).

Ce sont les **titres délivrés aux étudiants** (31 %) qui ont la première place. Ils montrent une croissance de 6% par rapport à 2024, ce dont on peut se réjouir.

Remarque : les étudiants d'aujourd'hui sont les partenaires de demain dans leurs pays respectifs.

Viennent ensuite, à égalité, les **motifs familial et humanitaire** (24% chacun). Les premiers titres pour motif familial sont stables sur les cinq dernières années (environ 91.000 titres), les premiers titres pour motif humanitaire, sont en nette augmentation, passant de 56.100 en 2024 à 92.000 en 2025.

Les titres délivrés pour **motif économique** (13%) sont en régression par rapport à 2024. 8% sont accordés pour des motifs divers.

Renouvellement des titres de séjour

955.000 renouvellements de titres de séjour ont été enregistrés en 2025 (887.700 en 2024).

Sans surprise ce sont les **motifs « famille »** qui dominent (38%).

Viennent ensuite **les motifs « économiques »** (21%), « étudiants » (16%) « humanitaires » (5%) et « autres raisons », notamment admissions exceptionnelles au séjour (19%). Celles-ci régressent de 10% par rapport à 2024. Les effets de la circulaire Retailleau se font sentir.

Présence étrangère en France

En 2025 près de 4.500.000 personnes étrangères résident en France, soit 8,1% de la population, ce qui est très proche de la moyenne européenne (8,4%). Pas de raz de marée migratoire, qui serait spécifique à la France. Elle occupe la 16ème place des pays européens pour la proportion d'étrangers sur son sol.

Les demandes d'asile

Au total, en 2025, près d'un demandeur d'asile sur deux a reçu une décision favorable. Le nombre de **décisions d'accord** d'un statut de protection prises par l'Ofpra et la CNDA s'établit à 78 800, soit une hausse de 12,1 % par rapport à 2024. Ces données sont détaillées sur le site

<https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Etudes-et-statistiques/Les-chiffres-de-l-immigration-en-France/Sejour>

Thérèse Locoh atelier Solmig mars 2025